

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00594

Numéro SIREN : 820 188 225

Nom ou dénomination : SPORTS STRATEGY PARTNERS (et par abréviation 2S PARTNERS)

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/012653

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2019/012653**  
n° de gestion : **2016B00594**  
n° SIREN : **820 188 225 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 22/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SPORTS STRATEGY PARTNERS (et par abréviation 2S PARTNERS) - Société par actions simplifiée  
6 rue Jacqueline Auriol Parc des Murons 42160 Andrezieux-bouthéon -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2018**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



725570



N°15949\*01

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

1

## BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2019

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SPORTS STRATEGY PARTNERS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>Grand Hôtel Dieu 69289 LYON CEDEX 2</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>20</u>					
Numéro SIRET* <u>82018822500016</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, 31/12/2018				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 194	1 591	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 898	581	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BG	2 653	2 200	
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts		BF	BH	2 653	584		
Autres immobilisations financières*		BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	5 093	2 172		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	25 949	160 382	
		Autres créances (3)	BZ	CA		38 975	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	108 246	108 246		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	25 949	307 604		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	31 041	309 775		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS SPORTS STRATEGY PARTNERS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		31/12/2018	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 400 000 ..... )	DA			400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH			-280
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			-163 417
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			18 119
	Dettes fiscales et sociales	DY			55 354
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
		<b>TOTAL (IV)</b>	EC		73 473
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		309 775
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			73 473	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N				Total
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
Désignation de l'entreprise : SAS SPORTS STRATEGY PARTNERS						Néant <input type="checkbox"/> *
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	4 016	FB	FC	4 016
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF	
		FG	64 563	FH	FI	64 563
		FJ	68 579	FK	FL	68 579
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	1 252
	Autres Produits (1) (11)				FQ	28
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	84 283
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	1 204
	Salaires et traitements *				FY	88 091
	Charges sociales (10)				FZ	31 040
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	2 706
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	25 949
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)				GE	4
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	233 277
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	-163 417
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				QQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	-163 417

Désignation de l'entreprise <u>SAS SPORTS STRATEGY PARTNERS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	69 859
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	233 277
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	-163 417
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 252
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6			
obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Désignation de l'entreprise		SAS SPORTS STRATEGY PARTNERS				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
		1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	4 785	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants L9 ]	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants M1 ]	KM		KN		KO
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[ Dont Composants M2 ]	KP		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[ Dont Composants M3 ]	KS		KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	2 479	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III		LN	2 479	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	1 650	IU		IV	
	TOTAL IV		LQ	1 650	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	8 914	ØH		ØJ	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virements de poste à poste			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	4 785	LW	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	
		Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	2 479	MT	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	
	TOTAL III		IY		NG	2 479	NH	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	
	Autres participations		IO		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 650	2F	
	TOTAL IV		I3		NJ	1 650	NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	1 650	ØL	
					ØM	7 264	ØN	

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SPORTS STRATEGY PARTNERS

 Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B**
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032



Désignation de l'entreprise SAS SPORTS STRATEGY PARTNERS										Néant <input type="checkbox"/> *				
<b>CADRE A</b>		<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>			CY		EL		EM		EN					
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			PE	1 599	PF	1 595	PG		PH			3 194		
Terrains			PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU					
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC					
Autres immobilisations corporelles	Inst.générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG					
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	787	QM	1 111	QN		QO			1 898		
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT					
<b>TOTAL III</b>			QU	787	QV	1 111	QW		QX			1 898		
<b>TOTAL GENERAL (I + II+ III)</b>			ØN	2 386	ØP	2 706	ØQ		ØR			5 093		
<b>CADRE B</b>		<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>												
		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements <b>TOTAL I</b>		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Autres Immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6						
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4						
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2						
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7						
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5						
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3						
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1						
<b>TOTAL III</b>		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>		NL			NM			NO						
<b>Total général (I + II + III+IV)</b>		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ						
<b>CADRE C</b>														
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP			SR			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS SPORTS STRATEGY PARTNERS				Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	25 949	6V	25 949	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y		6Z		
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	25 949	TZ	25 949		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	UB	25 949	UC	25 949		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	25 949	UF			
	- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l' entreprise : SAS SPORTS STRATEGY PARTNERS				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	37 366		37 366					
	Autres créances clients		UX	148 965		148 965					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	963		963				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	6 447		6 447				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	31 565		31 565					
	Charges constatées d'avance		VS								
<b>TOTAUX</b>			VT	225 306	VU	225 306	VV				
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	18 119		18 119						
Personnel et comptes rattachés		8C	13 360		13 360						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 270		6 270						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	34 391		34 391					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 333		1 333					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	73 473	VZ	73 473					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

**SPORTS STRATEGY PARTNERS**  
**Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros**  
**Siège social : Parc des Murons**  
**6 Rue Jacqueline Auriol, 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON**  
**820 188 225 RCS SAINT ETIENNE**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 28 MAI 2019**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à -163 417 euros de la manière suivante :

**Perte de l'exercice : -163 417 euros**

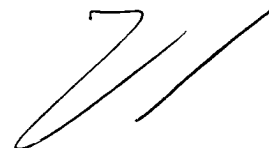
**En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -163 697 euros.**

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 MAI 2019**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
La Présidente  
La Société DANIEL ORIOL  
CONSEILS



↳ **Pierre GERARD**  
**Expert-Comptable**  
**Commissaire aux Comptes**  
**Région de Lyon**

## **2S PARTNERS**

SAS au capital de 400 000 €

**Parc des Murons - 6 rue Jacqueline Auriol**

**42 160 ANDREZIEUX BOUTHEON**

### **Rapport du Commissaire aux Comptes**

**sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

A l'assemblée générale de la société 2S Partners,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **2S PARTNERS SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Conformément à la possibilité ouverte aux micro-entreprises par l'article L.123-16-1 du code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.411-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

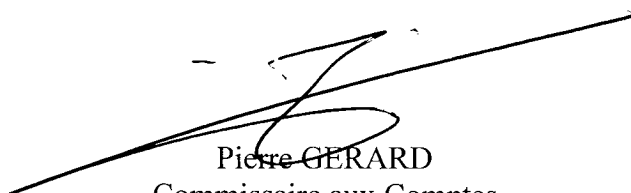
Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Villars, le 13 mai 2019

  
Pierre GERARD  
Commissaire aux Comptes  
Région de LYON



## ANNEXE

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



## BILAN - ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/12/18			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/17
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	4 785	3 194	1 591	3 186
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 479	1 898	581	1 692
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				1 650
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>7 264</b>	<b>5 093</b>	<b>2 172</b>	<b>6 528</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				876
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	186 331	25 949	160 382	158 608
Autres créances (3)	38 227		38 227	47 043
Fournisseurs débiteurs	749		749	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	108 246		108 246	233 829
Charges constatées d'avance (3)				954
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>333 553</b>	<b>25 949</b>	<b>307 604</b>	<b>441 310</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>340 817</b>	<b>31 041</b>	<b>309 775</b>	<b>447 838</b>

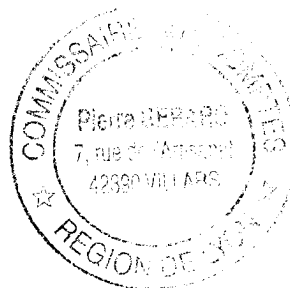


## BILAN - ACTIF

### ACTIF

- (1) Dont droit au bail
- (2) Dont à moins d'un an (brut)
- (3) Dont à plus d'un an (brut)

	Valeurs au 31/12/18		Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	31/12/17
Val. Nettes			



## BILAN - PASSIF

### PASSIF

	Valeurs au 31/12/18	Valeurs au 31/12/17
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital ( dont versé : 400 000 )	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-280	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-163 417	-280
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>236 303</b>	<b>399 720</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>236 303</b>	<b>399 720</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	18 119	3 433
Dettes fiscales et sociales	55 354	44 667
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		18
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>73 473</b>	<b>48 118</b>
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>309 775</b>	<b>447 838</b>



(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

73 473

**BILAN - PASSIF**

**PASSIF**

*(3) Dont emprunts participatifs*

Valeurs  
au 31/12/18

Valeurs  
au 31/12/17



## COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/01/18	Du 01/05/16	Variation	
	Au 31/12/18	Au 31/12/17	en valeur	en %
Ventes de marchandises	4 016		4 017	
Production vendue (biens & serv.)	64 563	126 348	-61 785	-49
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>68 579</b>	<b>126 348</b>	<b>-57 769</b>	<b>-46</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	1 252	17 325	-16 073	-93
Autres produits	28	24	5	20
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>69 859</b>	<b>143 697</b>	<b>-73 838</b>	<b>-51</b>
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	84 283	87 482	-3 199	-4
Impôts, taxes et versements assimilés	1 204	789	415	53
Salaires et traitements	88 091	40 012	48 079	120
Charges sociales	31 040	10 174	20 867	205
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 706	4 240	-1 534	-36
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	25 949		25 949	
Dotations aux provisions				
Autres charges	4	4		6
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>	<b>233 277</b>	<b>142 700</b>	<b>90 576</b>	<b>63</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-163 417</b>	<b>997</b>	<b>-164 414</b>	
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		40	-40	-100
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>		<b>40</b>	<b>-40</b>	<b>-100</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		<b>-40</b>	<b>40</b>	<b>-100</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-163 417</b>	<b>957</b>	<b>-164 374</b>	
Produits exceptionnels		89 000	-89 000	-100
Charges exceptionnelles		90 236	-90 236	-100



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
 (3) Dont produits concernant les entités liées  
 (4) Dont intérêts concernant les entités liées

## COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Du 01/05/16 Au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>				
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>69 859</b>	<b>232 697</b>	<b>-162 838</b>	<b>-70</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>233 277</b>	<b>232 977</b>	<b>300</b>	
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>-163 417</b>	<b>-280</b>	<b>-163 138</b>	



- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) Dont produits concernant les entités liées
- (4) Dont intérêts concernant les entités liées